



BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES S.A.

Siège Social : 18, Rue Joseph Anoma - 01 B.P. 3802 Abidjan 01
Tel: (225) 20 32 66 85 / 20 32 66 86 Fax : (225) 20 32 66 84 E-mail : brvm@brvm.org
Site Internet : www.brvm.org

Antennes

BENIN
Tel : 229 312126

BURKINA FASO
Tel : 226 308773

COTE D'IVOIRE
Tel : 225 20326685

GUINEE BISSAU
Tel : 225 20326686

MALI
Tel : 223 44901810

NIGER
Tel : 227 736692

SENEGAL
Tel : 221 8211516

TOGO
Tel : 228 212305

AVIS N° 174 - 2012 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

Société Nationale des Télécommunications du Sénégal (SONATEL)

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières -BRVM- porte à la connaissance du public et des intervenants du marché financier régional de l'UEMOA, que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société SONATEL (symbole : SNTS), à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée à la clôture de la séance de bourse du jeudi 22 novembre 2012 est de **14 000 FCFA**.

Dès la séance de bourse du vendredi 23 novembre 2012, la cotation du titre s'effectuera selon les modalités suivantes :

- cours de référence : 14 000 FCFA ;
- écart maximal du cours : [12 950 FCFA ; 15 050 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action SONATEL SN, en attente dans le système de négociation à la publication du présent avis, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez communiquer avec le siège de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières au (225) 20 32 66 85 / (225) 20 32 66 86, ou les Antennes Nationales de Bourse dans chacun des pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 22 novembre 2012.

Pour le Directeur Général de la BRVM, le
Directeur des Opérations de la Bourse,
Chargé de l'Intérim

Amadou Tidiane BAH

